



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Service Réglementation et Contrôle  
des Transports et des Véhicules

Date de réception du dossier :

**Motif du dossier**

Demande d'autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier de personnes (régimes dérogatoires)

(Cerfa n°16093 ou 16094 selon le statut de l'entreprise)

*Liste des pièces à joindre: voir page 2*

**Le présent dossier concerne l'entreprise** (à renseigner par le demandeur):

Raison sociale : \_\_\_\_\_ Siren : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Cette démarche peut être réalisée par :

- voie dématérialisée **en priorité (démarche A1)**

Lien d'accès au portail : [demarches.developpement-durable.gouv.fr](http://demarches.developpement-durable.gouv.fr)

- par courrier

**ATTENTION : les envois par mail ne seront pas pris en compte**

Département	Accueil téléphonique 8h30 à 11h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi
01	04 26 28 60 31
03	04 73 43 15 73
07	04 26 28 60 31
15	04 73 43 15 73
26	04 26 28 60 31
38	04 26 28 60 31
42	04 73 43 15 73
43	04 73 43 15 73
63	04 73 43 15 73
69	04 26 28 60 31
73	04 26 28 60 31
74	04 26 28 60 31

**HORAIRES**

Réponses téléphoniques :	<i>Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30</i>
Réception du public :	Sur RDV uniquement <i>Clermont-Ferrand : 7 rue Léo Lagrange – 63033 Clermont-Ferrand Cedex Lyon : Immeuble Le Lugdunum – 5 place Jules Ferry– LYON 6e (Métro Brotteaux)</i>

## **PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER**

*(sous peine d'irrecevabilité de votre demande)*

Nota: l'administration se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires autres que celles indiquées dans la liste des pièces à joindre, si elle le juge utile pour le traitement du dossier.

### **ATTENTION : AUCUN ENVOI PAR MAIL NE SERA ACCEPTE LORS DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER**

#### **1- Liste des pièces justificatives pour l'inscription d'une entreprise en TRV (régime dérogatoire)**

##### **1-a : Entreprises de taxis (utilisant un seul véhicule de 9 places maxi conducteur compris)**

Joindre, dans tous les cas :

- CERFA n° 16094/16093, dûment renseigné et signé dans les cases prévues à cet effet
- Copie de la pièce d'identité (carte identité, passeport ou titre de séjour) du responsable légal (en cours de validité)
- Un justificatif de domicile de l'entreprise de moins d'un an
- Copie de l'autorisation stationnement
- Copie de la carte professionnelle de conducteur de taxi (si cette personne est un salarié, joindre une copie d'un bulletin de salaire ou du contrat de travail)
- Copie du contrat de location, si l'entreprise est locataire d'autorisations de stationnement ;
- Avis de situation au répertoire Siren datant de moins de 3 mois
- Une enveloppe 24 x 32 cm timbrée pour un envoi en recommandé avec accusé de réception (sinon retrait sur place).

Pour les artisans, joindre également :

- Un extrait du répertoire de la chambre des métiers de moins de trois mois,

Pour les sociétés, joindre également :

- Un extrait K-Bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois,
- Copie des statuts signés et paraphés
- Copie du PV d'AG validant l'adjonction de « l'activité de transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, conducteur compris »

Pour les locataires d'autorisation de stationnement, joindre également :

- Copie du contrat de location

##### **1-b : Entreprises exerçant à titre accessoire une activité de transport de personnes et utilisant un seul véhicule de 9 places maxi conducteur compris (dans le cadre de services réguliers ou à la demande)**

Joindre, dans tous les cas :

- CERFA n° 16094/16093 dûment renseigné et signé dans les cases prévues à cet effet
- Avis de situation au répertoire Siren datant de moins de 3 mois
- Copie de la pièce d'identité (carte identité, passeport ou titre de séjour) du responsable légal (en cours de validité)
- Un justificatif de domicile de l'entreprise de moins d'un an
- Copie de la convention passée avec l'autorité organisatrice de transport, (ou à défaut une attestation délivrée par l'AOT)
- Une enveloppe 24 x 32 cm timbrée pour un envoi en recommandé avec accusé de réception (sinon retrait sur place).

Pour les artisans, joindre également :

- Un extrait du répertoire de la chambre des métiers de moins de trois mois,

Pour les sociétés, joindre également :

- Un extrait K-Bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois,
- Une copie des statuts signés et paraphés
- Copie du PV d'AG validant l'adjonction de « l'activité de transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, conducteur compris, en activité accessoire limité au transport régulier et à la demande »

(Nota : la durée de validité de la licence est adaptée à la durée de la convention)

#### **1-c : Régies de transport (limitées à 2 véhicules):**

- CERFA n° 14557 (pages 1,2,6, 9, 12,et 13), dûment renseigné et signé dans les cases prévues à cet effet
- Une enveloppe 24 x 32 cm timbrée pour un envoi en recommandé avec accusé de réception (sinon retrait sur place).
- Copie de la délibération du conseil municipal ou communautaire créant la régie de transport et un budget annexe
- Un extrait du répertoire Siren (concernant la régie de transport ) de moins de trois mois,
- L'acte de nomination du responsable de la régie
- Copie de la pièce d'identité (carte identité, passeport ou titre de séjour) du responsable (en cours de validité).

#### **1-d : Petits trains routiers touristiques:**

- CERFA n° 16094/16093 dûment renseigné et signé dans les cases prévues à cet effet
- Une enveloppe 24 x 32 cm timbrée pour un envoi en recommandé avec accusé de réception (sinon retrait sur place).
- Un extrait K-Bis du registre du commerce de moins de trois mois,
- Copie de la pièce d'identité (carte identité, passeport ou titre de séjour) du responsable (en cours de validité).
- Un justificatif de domicile de l'entreprise de moins d'un an
- Copie de l'arrêté préfectoral de mise en circulation

Pour les sociétés, joindre également :

- Copie des statuts signés et paraphés
- Copie du PV d'AG validant l'adjonction de « l'activité de transport public routier de personnes au moyen de petits trains routiers touristiques»

#### **1-e Particulier ou associations (pour le transport scolaire et services à la demande en cas de carence de l'offre de transport)**

- CERFA n° 16093/16094 dûment renseigné et signé dans les cases prévues à cet effet
- Une enveloppe 24 x 32 cm timbrée pour un envoi en recommandé avec accusé de réception (sinon retrait sur place).
- Copie de la pièce d'identité (carte identité, passeport ou titre de séjour) du responsable (en cours de validité).
- justificatif de domicile de l'entreprise de moins d'un an
- Copie de la convention passée avec l'autorité organisatrice de transport, (ou à défaut une attestation délivrée par l'AOT)

Pour les associations, joindre la photocopie de l'acte constitutif de l'association